Tribune conjointe de MM. Charles Fries et Toumani Djimé Diallo, ambassadeurs de France et du Mali à Rabat

Le Mali et la France unis contre le terrorisme

Trois semaines après l'appel à l'aide lancé par le Président Traoré à la communauté internationale, les forces maliennes, épaulées par les forces françaises, ont non seulement stoppé l'offensive des groupes terroristes vers le Sud du Mali mais également entamé la libération du Nord, en reprenant notamment les villes de Gao, de Tombouctou et de Kidal. Le déploiement de la force africaine prévue par la résolution 2085 du Conseil de sécurité des Nations Unies se poursuit en parallèle, comme en témoigne par exemple l'arrivée à Gao d'unités nigériennes et tchadiennes. Enfin, la conférence des donateurs pour le Mali qui s'est tenue à Addis Abeba le 29 janvier a permis de recueillir 455 millions de dollars de promesses de dons pour le financement de la force africaine et la reconstruction des forces armées maliennes, soulignant ainsi l'ampleur du soutien de la communauté internationale à cette opération. La France a annoncé à cette occasion une aide de 63 millions de dollars, en plus de sa contribution militaire.

Au lendemain de ces premiers succès, il n'est pas inutile de revenir sur les conditions dans laquelle la France s'est engagée aux côtés de l'armée malienne :

- c'est tout d'abord à la demande explicite du Président Traoré, et dans l'urgence, que la France est intervenue. Alors que les groupes terroristes fonçaient vers Bamako, et que la force africaine prévue par la résolution 2085 n'était pas encore prête à se déployer, la France était la seule à pouvoir agir suffisamment rapidement pour éviter l'effondrement de l'Etat malien, qui n'était plus qu'une question de jours. Comme l'a dit le Président Traoré : « si la décision d'intervenir n'avait pas été prise, il n'y aurait plus de Mali aujourd'hui »;
- la France est également intervenue pour protéger la population civile d'un pays musulman contre des terroristes. L'effondrement de l'Etat malien aurait laissé le champ libre à des individus qui violent tous les principes de tolérance, d'ouverture et de respect de l'autre prônés par l'Islam. Les multiples exactions commises contre les populations civiles maliennes ou la destruction récente de manuscrits et de mausolées de grande valeur historique témoignent de la barbarie dont ils sont capables. La constitution d'un « AQMIstan » au Mali aurait par ailleurs constitué une menace sécuritaire significative pour l'ensemble de la région qui va du Sahel à l'Europe, en passant par le Maghreb. Ce n'était pas acceptable ;
- enfin, l'intervention française s'inscrit dans le respect de la légalité internationale et dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité. A ce titre, comme l'a dit le Président Hollande, la France n'a pas vocation à rester au Mali. La présence française n'est que temporaire, d'ici à ce que la force africaine soit en mesure de reprendre le relais.

Au Mali, l'écrasante majorité de la population malienne soutient l'intervention française, comme le montrent les drapeaux français qui fleurissent dans les grandes villes du pays. L'action commune menée par le Mali et par la France bénéficie également d'un très large soutien de la part des pays de la région et de la communauté internationale. Les nombreuses prises de positions publiques enregistrées lors du sommet de l'Union africaine, ainsi que le soutien massif exprimé lors de la conférence des donateurs sont là pour en témoigner. L'appui de partenaires européens et occidentaux en matière de transport, de ravitaillement en vol ou de renseignement, contribue de manière significative au succès des

opérations et à la montée en puissance de la force africaine. Celle-ci devrait s'élever dans les prochaines semaines à plus de 7 000 hommes.

Depuis le début de cette crise, le Maroc a joué un rôle déterminant. Le Mali, la France et le Maroc n'ont cessé de travailler main dans la main au sein des instances internationales pour défendre l'intégrité et la souveraineté du Mali. C'est sous présidence marocaine du Conseil de sécurité qu'a eu lieu le vote de la résolution 2085 prévoyant le déploiement de la force africaine. Le Maroc a également été le premier pays à apporter une assistance humanitaire à la population malienne ; il a annoncé une contribution de 5 millions de dollars lors de la conférence d'Addis Abeba. Enfin, le soutien opérationnel apporté par le Maroc, à travers l'ouverture de son espace aérien aux avions français, constitue un facteur décisif pour permettre le succès de l'opération en cours. Nos trois pays sont donc sur la même ligne. Le soutien apporté par le Maroc doit être salué.

Pour autant, le combat n'est pas terminé et il faut se garder de tout triomphalisme. Le rétablissement de la souveraineté du Mali passe par la stabilisation dans la durée du Nord du pays. Ce sera la mission de la force africaine qui sera déployée dans les semaines qui viennent. L'avenir du Mali passe également par la mise en œuvre d'une transition politique. Celle-ci est prévue par la feuille de route adoptée successivement par le gouvernement et le parlement maliens, et qui comprend notamment l'organisation d'élections d'ici le 31 juillet et l'ouverture de négociations avec les mouvements du Nord qui rejettent le terrorisme ainsi que le narcotrafic, et qui reconnaissent l'intégrité territoriale du Mali. Enfin, face aux risques d'exactions, nos forces se montrent d'une extrême vigilance. Le CICR n'a confirmé à ce jour aucun des faits qui ont été rapportés sur ce sujet. Le gouvernement français est néanmoins favorable au déploiement d'observateurs internationaux, qui veilleraient au respect des droits de l'Homme.

La France n'est pas intervenue au Mali pour sauvegarder des intérêts qui lui sont propres. Elle n'y défend aucun intérêt économique ou commercial, n'y convoite aucune ressource naturelle. Bien au contraire, elle s'est engagée aux côtés des forces maliennes pour défendre la souveraineté et l'indépendance d'un pays ami à la merci du terrorisme, le protéger d'extrémistes qui souhaitaient le plonger dans l'obscurantisme, et assurer la sécurité de la région qui va du Sahel à l'Europe en passant par le Maghreb. En libérant Gao, Tombouctou et Kidal, l'armée malienne et l'armée française n'ont pas seulement contribué à restaurer l'intégrité du Mali. Elles ont également défendu notre sécurité à tous, y compris celle du Maroc et de la France./.